

CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Association régie par la loi du 01/07/1901

1 Rue de la Bertranne

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Association régie par la loi du 01/07/1901

1 Rue de la Bertranne

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Au Président,

Opinion

En exécution de la mission, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.. / ..

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

.. / ..



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montluçon, le 6 mai 2026


Cyril HOCQUETTE
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			Valeur au 31/12/2024	
	brute	amort. & dépréc.	nette	% de l'actif	% de l'actif
Frais d'établissement					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, ...	6 732	6 732			
Autres immobilisations incorporelles					
Immob. incorp. en cours, av. acptes					
Immobilisations corporelles				7,21	3,02
Terrains					
Constructions	525 655	525 655			
Inst. techniques, matériel et outillages ...	5 789	4 917	871		1 101
Autres immobilisations corporelles	108 683	72 750	35 934		11 012
Immob. corp. en cours, av. acptes					
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés					
Immobilisations financières				0,09	0,12
Participations	276		276		276
Créances rattachées à des particip.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	196		196		187
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	647 331	610 054	37 277	7,31	12 577
Stocks et en-cours					
Créances				24,11	26,38
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	14 454	557	13 897		11 588
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	108 189		108 189		93 120
Charges constatées d'avance	909		909		1 270
Valeurs mobilières de placement					
Instr. financiers à terme, jetons détenus					
Disponibilités	349 897		349 897	68,58	283 186
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	473 449	557	472 892	92,69	389 165
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement emprunts (IV)					
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	1 120 781	610 611	510 170	100	401 742

BILAN PASSIF

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves		59,62		66,55
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	304 177		267 370	
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	55 384	10,86	36 807	9,16
Situation nette (sous-total)	359 561	70,48	304 177	75,71
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	11 082	2,17	6 258	1,56
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 370 644	72,65	310 435	77,27
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)			
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	10 719	2,10	8 955	2,23
TOTAL DES PROVISIONS	(III) 10 719	2,10	8 955	2,23
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 015	2,36		
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	34 179	6,70	25 574	6,37
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	47 333	9,28	50 668	12,61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 280	6,92	1 125	0,28
Produits constatés d'avance			4 985	1,24
TOTAL DES DETTES	(IV) 128 807	25,25	82 352	20,50
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 510 170	100	401 742	100

COMPTE DE RÉSULTAT

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	4 250	4 252	-2	-0,05
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	432 055	356 997	75 058	21,02
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	190 262	203 756	-13 494	-6,62
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	316	61	255	417,58
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 377	14 124	-4 747	-33,61
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	19 660	17 512	2 149	12,27
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 655 920	596 702	59 218	9,92
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	213 239	211 921	1 318	0,62
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	11 895	11 120	775	6,97
Salaires	281 137	282 096	-959	-0,34
Cotisations sociales	70 097	69 264	833	1,20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 603	7 755	5 848	75,41
Dotations aux provisions	10 719	8 955	1 764	19,70
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	2 478	1 597	880	55,12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 603 168	592 709	10 459	1,76
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) 52 752	3 993	48 759	



COMPTE DE RÉSULTAT

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 958	3 862	-903	-23,40
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 958	3 862	-903	-23,40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	326		326	
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	326		326	
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 632	3 862	-1 230	-31,85
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	55 384	7 855	47 529	605,11
Produits exceptionnels (V)		29 178	-29 178	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		226	-226	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		28 953	-28 953	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	658 878	629 742	29 136	4,63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	603 494	592 935	10 559	1,78
EXCÉDENT OU DÉFICIT	55 384	36 807	18 577	50,47
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	55 384	36 807	18 577	50,47



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 510 169,78 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 55 384,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Le nouveau règlement ANC 2022-06 s'applique à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2025.

Les principaux changements sont :

- Redéfinition du résultat exceptionnel : de nouveaux comptes sont créés dans le résultat courant pour comptabiliser les anciennes opérations exceptionnelles. Les régularisations relatives à l'exercice 2024 comptabilisées en 2025 se portent à 50.344 €.
- Les subventions d'investissement sont désormais comptabilisées en compte 747000 (auparavant 777000). En 2025 la quote-part virée en résultat est de 5.675 €.
- La technique des transferts de charges est supprimée. De nouveaux comptes sont créés : le compte 649000 « remboursement de charges de personnel » et le compte 641190 « Indemnités journalières Chorum ». En 2025 les transferts de charges se porteraient à 2.433 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

COTISATIONS

Informations concernant la comptabilisation des cotisations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	6 731,96		
TOTAL	6 731,96		
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol propre	256 565,72		
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	269 089,38		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 788,70		
Matériel de transport	49 414,00		37 737,66
Matériel de bureau, informatique & mobilier	35 938,55		
Emballages récupérables et divers	9 077,98		
TOTAL	625 874,33		37 737,66
Immobilisations financières			
Autres participations	276,12		
Prêts et autres immobilisations financières	187,34		9,00
TOTAL	463,46		9,00
TOTAL GENERAL	633 069,75		37 746,66

ETAT DES IMMOBILISATIONS

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution	Valeur brute des	Réévaluation	
	par virt poste	par cession	immobs fin ex.	légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			6 731,96	
TOTAL			6 731,96	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre			256 565,72	
Constructions inst. générales, agencements			269 089,38	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			5 788,70	
Matériel de transport		23 485,00	63 666,66	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			35 938,55	
Emballages récupérables et divers			9 077,98	
TOTAL		23 485,00	640 126,99	
Immobilisations financières				
Autres participations			276,12	
Prêts et autres immobilisations financières			196,34	
TOTAL			472,46	
TOTAL GENERAL		23 485,00	647 331,41	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			6 731,96			6 731,96
TOTAL			6 731,96			6 731,96
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol propre			256 565,72			256 565,72
Const. inst. gén., agencés			269 089,37			269 089,37
Inst. tech., mat. et out. industriels			4 687,55	229,80		4 917,35
Matériel de transport			45 250,95	10 986,85	23 485,00	32 752,80
Matériel de bureau, informatique			33 240,57	726,61		33 967,18
Emballages récupérables et divers			4 926,68	1 102,92		6 029,60
TOTAL			613 760,84	13 046,18	23 485,00	603 322,02
TOTAL GENERAL			620 492,80	13 046,18	23 485,00	610 053,98



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	909,11
TOTAL	909,11

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	180,56
TOTAL	180,56



ETAT DES PROVISIONS

02587 - ASSOC CENTRE SOCIAL JALIGNY NEUILLY

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------------------	---	--	-----------------------------------

